

## Compte rendu

# LES DROITS INTELLECTUELS DANS LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

Séverine Biderman [\[\\*\]](#)

Quinzième ouvrage de la Collection sur les droits intellectuels du Centre de recherche en propriété intellectuelle (CIR) des Universités de Louvain et de Bruxelles, ce recueil présente neuf exposés prononcés à l'occasion de la huitième édition de la chaire de propriété intellectuelle consacrée à l'avènement de la société de l'information. Ces textes proposent quelques éléments de réponse à l'épineuse question de l'applicabilité des règles gouvernant la propriété intellectuelle dans l'environnement numérique. Sept de ces neuf interventions ont retenu notre attention pour l'objet de cette étude, les deux autres ayant été exprimées en néerlandais.

Avocat et professeur de droit aux Facultés universitaires Saint-Louis et Notre-Dame de la Paix à Bruxelles, Alain Strowel ouvre cette série de conférences en étudiant la qualification du produit multimédia : de l'œuvre audiovisuelle aux bases de données. Sa longue analyse des différentes qualifications juridiques possibles, selon la nature de l'œuvre et les rapports entre contributeurs, l'amène à la conclusion qu'en droit belge, le produit multimédia relève de la catégorie des bases de données, s'il n'est pas un film, et entre, en outre, dans celle d'œuvre de collaboration ou d'œuvre composite selon qu'il y a eu ou non concert entre les divers contributeurs.

Pour ceux et celles qui connaissent mal le Système d'Information Commun (CIS), l'exposé de Dominique Yon est particulièrement instructif. Ce "coordinateur du CISAC" nous livre un compte rendu fidèle du deuxième symposium CIS qui s'est tenu à Paris, en avril 1997, sur le thème de la gestion collective du droit d'auteur dans l'espace cybernétique. Il fait ainsi le point sur les principaux axes de développement et les avancées significatives de ce projet qui a vocation à protéger les œuvres de l'esprit dans l'environnement digital et réduire le coût de gestion des sociétés de gestion collective, en créant notamment une base de données internationale. Les lecteurs piqués d'intérêt pour ces travaux seront ravis de poursuivre leur lecture par le texte de Keith Hill, reproduit à la suite, présentant plus en détails le CIS.

Frank Gotzen, professeur des Universités de Louvain et de Bruxelles et directeur du CIR, a choisi d'aborder la question de l'harmonisation of copyright in the European Union. Pour ce faire, il retrace les principales interventions réglementaires de la Communauté européenne dans ce secteur d'activités, du Traité de Maastricht à la directive sur les bases de données. Il passe également en revue les autres domaines pour lesquels une harmonisation est attendue dans un proche avenir, à savoir le droit de "revente", les questions de responsabilité des fournisseurs d'accès et de conflits de lois ainsi que les droits moraux.

La partie consacrée plus particulièrement à la propriété industrielle débute avec le texte d'Annette Kur ayant pour titre the domain name versus the trade mark dilemma. Cette chercheuse senior de l'Institut Max Planck de Munich nous propose une réflexion pertinente sur la difficile articulation entre la protection de la marque de commerce et le mécanisme des noms de domaine. Après un rappel du système d'attribution des noms de domaine, elle concentre son étude sur les conflits entre les signes distinctifs et les noms de domaine en droit allemand.

Wim Verhulst, directeur du département chimie de l'Office Européen des Brevets de La Haye, nous présente une réflexion sur le thème the current impact of the Internet on prior art searching in

a patent environment . Il explore ainsi comment le réseau Internet peut contribuer et faciliter la procédure de dépôt de brevets. Cet exposé, particulièrement détaillé, mettant en perspective aussi bien les aspects techniques que les problèmes juridiques, est d'autant plus intéressant qu'il aborde un sujet encore peu étudié.

Dernier exposé du chapitre sur la propriété industrielle, le texte de Pascal Leardini examine la société de l'information et la propriété industrielle - la position européenne. Administrateur de la Commission Européenne (DG XV), il nous propose un aperçu des différentes réflexions et travaux de cette Commission sur le commerce électronique et les questions liées à la signature digitale, la cryptologie, la taxation ou encore le paiement électronique. Il met l'accent sur la dimension globale du phénomène qui vient accroître le rôle de la Commission, les États membres désirant, en effet, fédérer leur prise de position au niveau européen pour avoir un plus grand poids au niveau international.

L'objectif du programme 1997-1998 de la chaire de propriété intellectuelle étant d'offrir une vision complète des problèmes liés à l'exploitation des droits intellectuels sur Internet, les aspects internationaux se devaient naturellement d'être abordés. La parole a donc été donnée à André Lucas, professeur à l'Université de Nantes, pour évoquer les questions épineuses : responsabilité, compétence, loi applicable. Avec la clarté qui le caractérise, il expose en quelques pages comment il convient d'apprécier les responsabilités de l'utilisateur et du fournisseur d'accès. Farouche opposant de la théorie du " cyberspace : zone de non droit ", il fait le point sur les débats portant sur la compétence juridictionnelle et les conflits de lois.

La diversité de profils des intervenants conjuguée à la variété des thèmes abordés font de ce livre un excellent outil de réflexion sur la multitude des problèmes liés à l'exploitation des droits de propriété intellectuelle sur les autoroutes de l'information. Toutefois, l'idée de réunir dans un même recueil le texte complet des exposés dans la langue dans laquelle ils ont été prononcés rend de fait cet ouvrage de qualité inaccessible au public qui ne maîtrise pas à la fois le français, l'anglais et le néerlandais. A l'ère du numérique, l'épisode de la Tour de Babel produit encore malheureusement certains effets.

---

[\*] Marie-Christine JANSSENS (dir.), Les droits intellectuels dans la société de l'information , collection Centre de recherche en propriété intellectuelle (Bruxelles, Bruylant, 1998) 261 pages; ISBN 2-8027-1211-X.